

Entretien avec M^{me} Ólöf Ólafsdóttir

*Directrice de la Citoyenneté démocratique et de la Participation,
Conseil de l'Europe*

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent aujourd'hui les jeunes en Europe ?

L'Europe compte des millions de jeunes qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans l'éducation, ni dans la formation, et dont beaucoup ont pourtant un bon niveau d'instruction et des compétences professionnelles. Le défi est de garantir que les jeunes de la prochaine génération ne seront pas empêchés de devenir des membres à part entière de nos sociétés. Dans ces conditions, l'inclusion sociale et le bien-être des jeunes en Europe font certainement partie des objectifs majeurs.

Pour mener une vie décente, les jeunes ont besoin d'avoir un emploi, de pouvoir accéder à l'apprentissage et à des opportunités de participation dans toutes les sphères de leur vie, de bénéficier de conditions de vie saines, d'accéder à la culture et d'être protégés de la discrimination et de la pauvreté. On néglige souvent de prendre en considération le bonheur qui pourtant, selon moi, est indispensable au bien-être.

Et, selon vous, quels seront les principaux problèmes qui se poseront aux jeunes en 2020 ?

J'espère que l'avenir des jeunes cessera d'être déterminé par la nature des problèmes économiques auxquels sont confrontés beaucoup de pays aujourd'hui. Les changements démographiques qui s'opèrent signifient que les jeunes devraient avoir plus d'opportunités sur le marché du travail, à la condition qu'ils soient préparés à être plus mobiles encore qu'aujourd'hui. Par conséquent, parvenir à vivre ensemble avec bonheur dans des sociétés plurielles démocratiques sera également un défi de taille. La protection et l'intégration des groupes minoritaires de jeunes, de migrants et d'autres populations en sera un autre.

Pensez-vous que l'actuel agenda politique soit pertinent face à ces problèmes ?

De nombreux responsables des politiques au Conseil de l'Europe et au sein de l'Union européenne, mais aussi dans leurs Etats membres, ont pris conscience du fait qu'il fallait accorder une plus grande attention aux problèmes que je viens de décrire. En conséquence, quantité d'initiatives politiques ont été déployées pour surmonter la crise économique et promouvoir une citoyenneté démocratique. Bien évidemment, étant donné l'ampleur de cette crise et le nombre important de groupes exclus et de régions déconnectées dans cet espace européen, il faut selon moi faire plus encore.

Comment le Conseil de l'Europe contribue-t-il et contribuera-t-il à un avenir meilleur pour les jeunes générations en 2020 ?

La mission du Conseil de l'Europe est de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et la règle du droit pour tous les Européens de tous âges. Les décisions relatives aux politiques, programmes et priorités concernant les jeunes sont prises avec les intéressés, grâce au système de cogestion de l'Organisation, dans lequel des responsables de jeunesse sont décideurs sur un pied d'égalité avec des représentants gouvernementaux. L'Organisation a également mis en place un Service de la jeunesse qui conduit des projets destinés spécifiquement aux jeunes.

Ainsi, nous coordonnons une campagne de jeunesse en ligne pour lutter contre les discours de haine – le « Mouvement contre le discours de haine » –, qui mobilise des jeunes activistes dans toute l'Europe afin de faire du cyberspace un environnement plus sûr pour les jeunes. Nous menons également un projet pour renforcer l'inclusion sociale des jeunes – « Enter ! » – et gérons le Plan d'action pour la jeunesse rom qui soutient les groupes de jeunes probablement les plus marginalisés d'Europe. Nous avons également créé un réseau de « Jeunes ambassadeurs pour la paix » qui est actif dans toute l'Europe.

Nous organisons régulièrement des ateliers, des séminaires et des programmes de formation pour les jeunes responsables – qui transmettent ensuite ce qu'ils ont appris à leurs associations –, notamment dans nos deux uniques centres de formation résidentiels que sont les Centres européens de la jeunesse de Strasbourg et de Budapest. Notre Fonds européen pour la jeunesse octroie des subventions aux organisations non gouvernementales (ONG) de jeunesse et notre Division des politiques éducatives promeut la coopération entre les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Nous travaillons également en partenariat avec la Commission européenne pour améliorer la politique et le travail de jeunesse.

Comment la recherche peut-elle éclairer la réflexion et la direction à prendre face à ces problèmes ?

Il est crucial que la politique et la pratique en matière de jeunesse soient informées par la recherche ou par une connaissance plus fine, au sens large du terme. Nous avons l'ambition d'une politique (de jeunesse) fondée sur des faits ou sur la connaissance. J'ai une préférence pour le terme « connaissance », car il couvre non seulement les savoirs universitaires et scientifiques, mais également les enseignements issus de l'expérience. Nous ne devrions ni concevoir ni mener aucune stratégie politique sans qu'elle repose sur un solide socle de connaissances. Les analyses des politiques nationales de jeunesse du Conseil de l'Europe sont certainement un bon exemple de la façon de réunir de telles connaissances. Je me félicite aussi de l'initiative prise par certains de nos Etats membres de publier cette série, *Points de vue sur la jeunesse*, ainsi que du soutien apporté à ce projet par notre partenariat avec la Commission européenne. Cela devrait nous aider à identifier les défis à venir.

Quelles sont les pratiques de qualité nécessaires et mises en œuvre en réponse à ces problèmes ?

J'ai déjà mentionné quelques-uns des projets de qualité que mène le Conseil de l'Europe dans le secteur de la jeunesse : le « Mouvement contre le discours de haine », le projet « Enter ! », le Plan d'action pour la jeunesse rom et les « Jeunes ambassadeurs pour la paix ». Ce sont là véritablement nos projets phares. Toutefois, notre programme de travail régulier fait aussi l'objet d'un suivi et d'une évaluation pour vérifier qu'il répond à des normes de qualité élevées. Bien évidemment, nous ne pouvons nous attaquer à tous les problèmes rencontrés par les jeunes. Mais, dans la mesure où nous travaillons principalement avec des responsables de jeunesse, nous comptons sur un effet « boule de neige » pour favoriser la transmission de leur expertise, sous l'angle tant quantitatif que qualitatif. De mon point de vue, le « Mouvement contre le discours de haine » en est un bon exemple : relayée par des comités nationaux, cette campagne touchera beaucoup de jeunes sur tout le continent européen.

Dans le premier volume de *Points de vue sur la jeunesse*, quel article seriez-vous tentée de lire en premier, et pourquoi ?

Tous les articles m'ont intéressée dans ce premier volume. Son thème, « 2020 – Quelles perspectives ? », c'est-à-dire « la jeunesse en 2020 », est important et donc très bien choisi. J'ai la conviction que nous devons anticiper les problèmes pour y apporter des réponses. Particulièrement sensible au problème de l'exclusion sociale, je commencerais par l'article sur les jeunes qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans l'éducation, ni dans la formation (NEET). En tant que directrice de l'Education, je choiserais ensuite l'article sur la dimension sociale de l'enseignement supérieur européen, avant de poursuivre avec les autres contributions.

Si vous aviez un souhait pour les jeunes en 2020, quel serait-il ?

Pour 2020, mon souhait serait que tous les jeunes puissent vivre ensemble en paix et en harmonie dans le respect de leurs droits de l'homme et valeurs démocratiques, à l'abri de l'exclusion et de la discrimination. Il est crucial de faire tout notre possible pour atteindre cet objectif. Si c'est un rêve, des rêves sont devenus réalité dans le passé. Et les progrès démarrent tous par un rêve : sans rêve, pas de progrès !

